



LE CONTRAT PORTAIL



FORMULES CONTRAT

SYSTÈME PROTECT +

CAMÉRA
24/24H



INFORMATION EN TEMPS RÉEL !!

ACTIVATION DE
L'ARRÊT D'URGENCE



ETAT DES
SÉCURITÉS



POSITION PORTAIL



APPLICATION
SMARTPHONE

BASIC

1 AN

LOI EN 13 241-1

- . 2 Visites par an
- . Livret d'entretien dématérialisé
- . Attestation pour assurance

LIBERTÉ

2 ANS

FORMULE BASIC AVEC EN PLUS :

- . Dépannages
- . Accès à la plateforme astreinte 24/24H
- . Mise à disposition récepteur 2APF

350€ HT/AN

SÉCURITÉ

5 ANS

FORMULE LIBERTÉ AVEC EN PLUS :

Mise à disposition "gratuitement" du système **PROTECT + 2APF** permettant le contrôle permanent de l'état portail :

- 1-Alerte sur portail bloqué ouvert
- 2-Etat des sécurités
- 3-Activation de l'arrêt d'urgence
- 4-Caméra de protection 4G 24H/24
- 5-Abonnement GSM
- 6-Récepteur GSM/BLUETOOTH

500€ HT/AN

**Essai gratuit 3 mois
sans engagement**

SAS 2APF

14 impasses Roland Garros
31700 BLAGNAC

TEL / 05 61 30 08 02

email : contact@2apf.fr